

**COLLOQUE**

**PASSER D'UNE ÉCONOMIE LINÉAIRE  
À UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE :  
QUELLE(S) GESTION(S) DES  
DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE  
DE LA RÉUNION?**

CAMPUS DU MOUFIA

**13 AVRIL DE 13H30 À 17H  
14 AVRIL DE 8H30 À 17H  
AMPHITHÉÂTRE BIOCLIMATIQUE**

ENTRÉE GRATUITE  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE



[HTTP://T.UNIV-REUNION.FR/2712](http://t.univ-reunion.fr/2712)



**ORGANISATION**  
JULIE LASSALLE  
ERIC NAIM-GESBERT  
RÉMI RADIGUET

**CONTACT**  
[KARINE.LEYGOUTE@UNIV-REUNION.FR](mailto:KARINE.LEYGOUTE@UNIV-REUNION.FR)

# PRÉSENTATION

Déchu de son statut de « produit », le « déchet » reste néanmoins un « bien » au sens juridique du terme qu'on voudrait ne plus voir. Arrivé en fin de chaîne d'un modèle de consommation linéaire consistant à « extraire, fabriquer, consommer et jeter », le déchet a été initialement appréhendé comme le bien à éliminer. Peu tenable au regard de la diversification et de l'augmentation des produits manufacturés dans un monde consumériste, cette approche négative du déchet s'est au fil des années estompée afin que celui-ci soit perçu et utilisé comme ressource participant à l'avènement d'une nouvelle « société du recyclage ».

Au cœur de cette approche, l'adoption d'une hiérarchie de traitement des déchets, sans cesse perfectionnée, afin qu'*in fine*, le déchet ne soit que portion congrue : préparation en vue de la réutilisation du produit ; recyclage ; toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique ; élimination. Dans cette course au recyclage, la société dans son ensemble est mobilisée, acteurs de la production en première ligne via le développement des filières Responsabilité élargie au producteur (REP).

Plus encore, la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte puis la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire promeuvent la transition vers une économie circulaire qui vise à atteindre une empreinte écologique neutre dans le cadre du respect des limites planétaires. Hors les frontières de la réglementation environnementale, le cadre juridique s'étend à d'autres réglementations diverses en imprégnant fortement, entre autres, le droit de la consommation. C'est ainsi que sont mises en place de nouvelles prescriptions relatives à l'information des consommateurs ou à la réparabilité des produits.

Ce changement de paradigme est un défi majeur sur le territoire de La Réunion dont l'insularité invite à appliquer le principe d'autosuffisance en matière de solutions de traitement des déchets pour que ces derniers ne constituent plus l'un des hauts postes d'exportation de biens. Le colloque qui se tiendra les 13 et 14 avril constitue à cet égard un lieu d'échanges privilégié entre acteurs professionnels et universitaires pour aborder les enjeux d'une transition réunionnaise vers l'économie circulaire. Dans cette optique, il mêlera contributions juridiques réalisées par des enseignants-chercheurs relevant de plusieurs universités et regards pratiques portés par différents acteurs agissant dans le domaine de la gestion et du traitement des déchets.

Mercredi 13 avril 2022

13h00 *Accueil des participants*

13h30 *Allocutions d'ouverture*

## **SESSION 1 – VERS UNE GESTION DES DÉCHETS RESPECTUEUSE DU CONCEPT D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

13h50 *Le cheminement vers l'économie circulaire*  
**Rémi RADIGUET, Julie LASSALLE**

### *1<sup>er</sup> axe : Quelle gestion des déchets à l'échelle régionale ?*

14h00 *La gestion des déchets en « plan » ?*  
**Maxime BOUL, Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole**

14h15 *Quelle gestion des déchets à La Réunion : la planification régionale des déchets*  
**Fabrice HOARAU, Élu délégué à l'environnement et à la politique des déchets, Région Réunion**

14h30 *Discussion avec le public*

### *2<sup>e</sup> axe : Augmenter la collecte sélective des flux de déchets*

14h45 *Le perfectionnement de la collecte sélective dans le cadre du service public*  
**Rémi RADIGUET, Maître de conférences en droit public, Université de Perpignan Via Domitia**

15h00 *Les relations entre les intercommunalités et les éco-organismes*  
**Olivier DESAULNAY, Professeur de droit public, Université de La Réunion**

15h15 *Présentation du rapport sur la qualité et le prix du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers de la CINOR – Données 2020*  
**Rachid RAZZAK, Directeur du développement durable, CINOR**

15h30 *Le développement des filières REP à La Réunion*  
**Christiane ALBERT, consultante REP/EC auprès du SICR et Vice-présidente du cluster GREEN**

16h00 *Discussion avec le public*

Jeudi 14 avril 2022

08h00 *Accueil des participants*

*3<sup>e</sup> axe : améliorer le recyclage et la valorisation matière ou énergétique des déchets*

08h30 *La question du recyclage : état des lieux et perspectives pour CITEO à La Réunion*  
**Philippe SALMON, Représentant local CITEO Réunion**

08h45 *La question du traitement des déchets : le projet d'installation de valorisation énergétique dans les régions Ouest/sud de La Réunion*  
**Eddy LEBON, ILEVA**

09h00 *La question des déchets sur le bassin Nord/Est de La Réunion : présentation de la stratégie de traitement des déchets ménagers et assimilés du SYDNE*  
**Maxime LECLERQ, SYDNE**

09h15 *Quel accompagnement des acteurs sur le territoire : les champs d'intervention de l'ADEME*  
**Christel THURET, Direction régionale Réunion/Mayotte, Pôle économie circulaire et Déchets des collectivités, ADEME**

09h30 *Présentation du contrat d'objectifs pour l'Économie circulaire (CODEC) de la CINOR*  
**Laurie LEDORMEUR, Chargée Économie circulaire de la direction Développement Durable, CINOR**

09h45 *Présentation d'actions concrètes d'économie circulaire sur le territoire de la CINOR*  
**« Filière mobilier », Axel NAILLET, Directeur de l'association ADRIE**  
**« Écologie industrielle territoriale », Marie-José PAYET, Co-fondatrice de l'association Synergie Péi**

10h00 *Discussion avec le public*

10h15 *Pause*

## SESSION 2 – ENTRER PLEINEMENT DANS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

10h30

*Déchets et biens*

**Jean-Baptiste SEUBE, Professeur de droit privé, Université de la Réunion**

### *1<sup>er</sup> axe : Mieux produire*

10h45

*La lutte contre l'obsolescence programmée. Regard sur quelques évolutions récentes du droit de la consommation*

**Roberto THIANCOURT, Docteur en droit privé, Université de La Réunion**

11h00

*L'appréhension juridique du plastique*

**Loïc PEYEN, Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole**

11h15

*La commande publique circulaire*

**Grégory KALFLÈCHE, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole**

11h30

*Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas – Réemploi du verre*

**Virginie LEPICARD, Fondatrice et directrice administrative et financière - Réutiliz**

11h45

*Discussion avec le public*

*Pause déjeuner*

### *2<sup>e</sup> axe : Mieux consommer, sensibiliser et inciter*

#### *Sensibiliser*

13h30

*L'information du consommateur comme vecteur d'évolution*

**Julie LASSALLE, Maître de conférences en droit public, Université de La Réunion**

13h45

*L'organisation des ateliers de réparation collective et de sensibilisation à la réduction des déchets – Les Repairalis Kafés*

**Association Ekopratik**

14h00

*L'uniformisation des consignes de tri*

**Laurent BLÉRIOT, Directeur de CYCLEA**

14h15

*Discussion avec le public*

## *Inciter*

14h30 *Le financement du service public de la gestion et de la collecte des déchets : du financement linéaire au financement circulaire*  
**Mathieu CARNIAMA, Doctorant en droit public, Université de La Réunion**

14h45 *Le budget déchets d'un EPCI : l'exemple du TCO*  
**Nicolas GUÉRIN, Directeur de la gestion des déchets et de l'errance animale, TCO**

15h00 *Discussion avec le public*

15h15 *Pause*

## *3<sup>e</sup> axe : Prévenir et sanctionner*

15h30 *Le concours de polices en matière de déchets*  
**Hélène HOEPFFNER, Professeur de droit public, Université Paris 1 Sorbonne**

15h45 *La police intercommunale des déchets : des difficultés de la création du service de police intercommunale*  
**Delphine LENGAGNE, Directrice Juridique et Affaires générales, TCO**

16h00 *Les missions de police spéciale des présidents d'EPCI en matière de déchets*  
**Mickaël BOYER, Chef de la brigade intercommunale de l'environnement, CIREST**

16h15 *Police administrative et judiciaire de l'État : retour d'expérience*  
**Marine BATTISTINI, Inspectrice de l'environnement, Référent déchets, DEAL**

16h30 *Discussion avec le public*

16h45 *Propos conclusifs - Les limites planétaires*  
**Eric NAIM-GESBERT, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole**

# DIRECTION SCIENTIFIQUE

## **JULIE LASSALLE**

Maître de conférences HDR, Droit public  
Université de La Réunion  
[julie.lassalle@univ-reunion.fr](mailto:julie.lassalle@univ-reunion.fr)

## **ÉRIC NAIM-GESBERT**

Professeur, Droit public  
Université Toulouse 1 Capitole  
[eric.naim-gesbert@ut-capitole.fr](mailto:eric.naim-gesbert@ut-capitole.fr)

## **RÉMI RADIGUET**

Maître de conférences, Droit public  
Université de Perpignan via Domitia  
[remi.radiguet@univ-perp.fr](mailto:remi.radiguet@univ-perp.fr)

## CONTACT LABORATOIRE CENTRE DE RECHERCHE JURIDIQUE

### **KARINE LEYGOUTE**

Secrétariat de la recherche et des  
relations internationales  
UFR Droit et Économie  
Université de La Réunion

[karine.leygoute@univ-reunion.fr](mailto:karine.leygoute@univ-reunion.fr)  
0262 93 84 05